

PAYSAGE BIRSPARK

Promouvoir la biodiversité et
la qualité du paysage
dans les agglomérations



Le paysage Birspark en un coup d'œil.

Le long de la rivière de la Birse, dans la zone densément peuplée formée par les communes d'Aesch, d'Arlesheim, de Birsfelden, de Dornach, de Duggingen, de Grellingen, de Münchenstein, de Muttenz et de Reinach, s'étend un espace de détente très populaire. Parallèlement, la nature et toute sa diversité doivent aussi pouvoir s'y épanouir avec le moins de perturbations possible dans des habitats variés propices aux animaux et aux plantes. Le groupe de travail Paysage Birspark veille à ce que les deux aient leur place.

Chiffres-clés

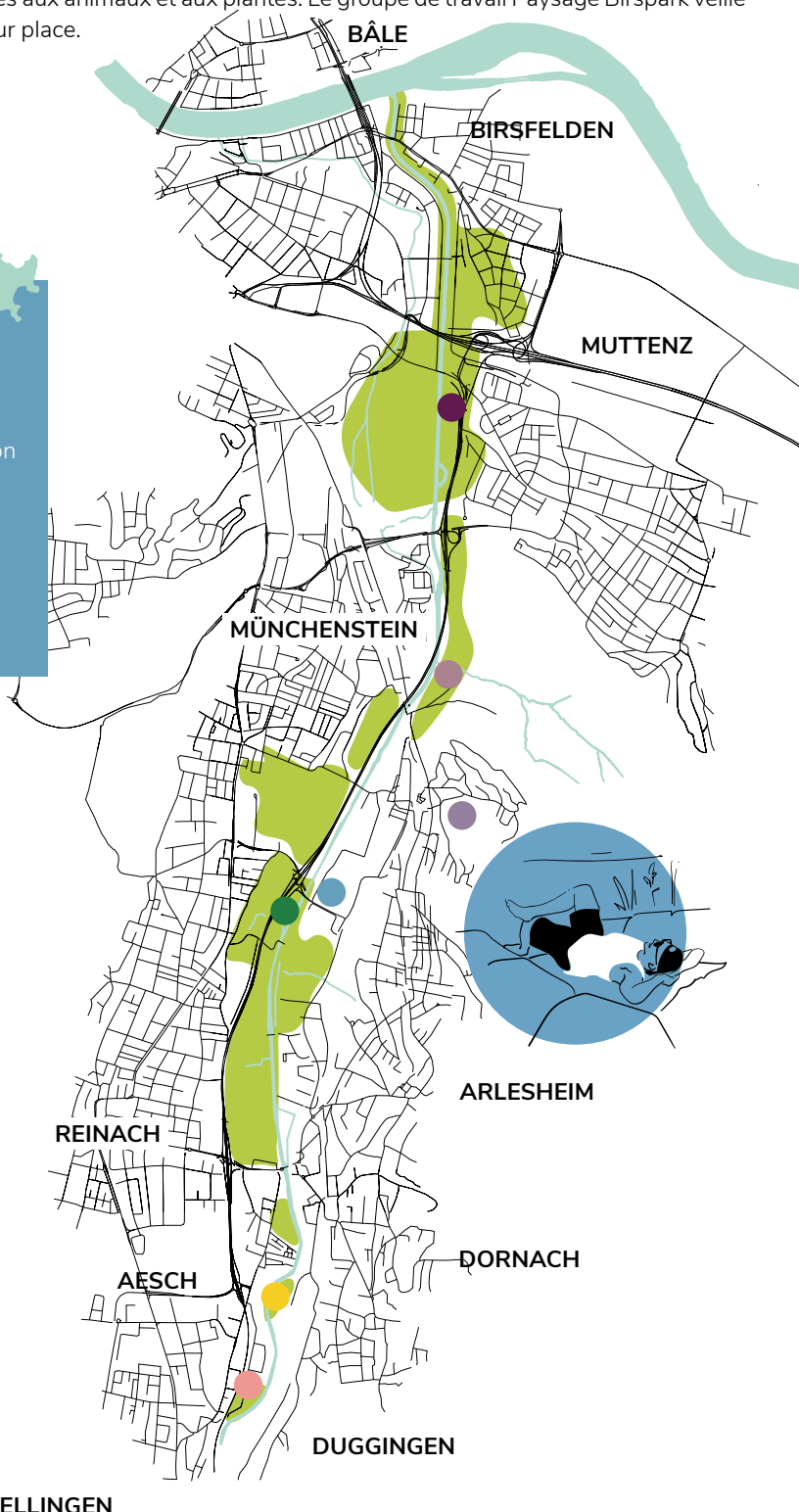
Population : 90 000 habitants sur le territoire des communes de l'association Birsstadt.

Forme d'organisation : depuis 2018, la collaboration entre les communes est organisée dans le cadre de l'association Birsstadt. La direction de l'association Birsstadt et des trois groupes de travail Paysage Birspark, Énergie-Région et Planification régionale change régulièrement.

Site web : birsparklandschaft.ch

PROJETS DE VALORISATION DU PAYSAGE BIRSPARK

- Schänzli Muttenz
- Valorisation de la Mühlematt et des rives de la Birse, Münchenstein
- Carrière de Blinden, Münchenstein
- Pocket parcs Arlesheim
- Étang nature et découverte, Reinach
- Zone alluviale du coude de la Birse, Dornach
- Pâturage, Aesch
- Îlot, Grellingen



La transformation de l'ancien centre équestre de MuttENZ est le projet le plus important du paysage Birspark.



Avec le plan d'action Paysage Birspark, les communes participantes font œuvre de pionnières : dans le cadre d'une collaboration intercommunale, elles promeuvent le développement d'espaces naturels et de détente le long de la Birse.



Facteurs de succès :

- + Les communes peuvent décider au cas par cas si elles souhaitent participer à un projet, ce qui leur procure une grande flexibilité.
- + En parallèle, la collaboration intercommunale crée des synergies et permet d'économiser les ressources.
- + Deux objectifs s'imbriquent : des espaces de détente bien desservis et la protection des milieux naturels diversifiés le long de la Birse.
- + Un plan d'action définit des objectifs clairs et les mesures possibles.
- + Les premiers succès récoltés rapidement, par exemple l'obtention du prix « Paysage de l'année », ont lancé une dynamique politique.
- + Les aménagements des quartiers et des sites sont rattachés aux exigences de la protection de la nature et des paysages, y compris sur le plan financier.
- + L'organisation sous la forme d'une association et l'absence de contestation des budgets annuels au niveau des communes garantissent la stabilité du projet.

Un paysage
où l'eau est
très présente.



Le paysage Birspark est localisé dans la zone située entre les bordures supérieures des basses terrasses de la Birse datant de la période glaciaire, dans l'ancienne zone alluviale. L'eau est le facteur dominant dans ce paysage, mais la région de la Birse située entre Birsfelden et Grellingen est également marquée par le paysage urbain qui s'y est développé au cours des 150 dernières années. Le plan d'action du groupe de travail Paysage Birspark réunit ces deux aspects au sein d'une approche stratégique.

Les mesures du plan d'action sont progressivement mises en œuvre depuis 2016. L'impressionnant catalogue de mesures a déjà produit des effets perceptibles sur la protection de la nature et du paysage ainsi que sur l'usage récréatif des lieux. Les projets encore prévus permettront de poursuivre, à l'avenir, la vision imaginée pour la région de la Birse.

Des projets phares au bord de l'eau

Schänzli, Muttentz : le projet le plus important du plan d'action, autrement dit le plus grand, concerne le site de sept hectares de l'ancien centre équestre de Muttentz, où la création d'un espace naturel et de détente avec accès direct à la Birse est prévu, dans le cadre d'un plan de quartier intercommunaux. Le projet renferme un immense potentiel, non seulement en termes de développement des quartiers, mais aussi et surtout en ce qui concerne les zones vertes et les espaces de détente prévus, qui contribueront également à la protection de l'eau potable et de la nature.

Le projet « AQUA FERA » présenté par Berchtold/Lenzin / Versaplan / Holinger a remporté le concours de projets auquel cinq équipes de planification ont participé. La nature doit devenir tangible. Si la revitalisation de la Birse apporte une dynamique et crée de nouveaux milieux

aquatiques, elle offre aussi des accès à la population. Dans les terres, la priorité est donnée à la détente ou à la nature, selon l'intensité d'utilisation des espaces. Des structures de bois mort, qui permettent de visualiser les espaces naturels séparés, établissent une canalisation claire des visiteurs. De cette manière, les surfaces à valeur écologique sont séparées et rendues inaccessibles. La nouvelle passerelle permet tout de même d'admirer ces précieux espaces naturels.

La commune de Muttentz a résolument développé cet espace paysager depuis des années, en même temps que la zone urbanisée. Le développement du quartier Schänzli est majoritairement financé par des redevances d'infrastructure versées par les sites du quartier voisin Hagnau.

Mühlematt / rives de la Birse, Münchenstein : des espaces où nature et détente se complètent utilement ont été créés autour de la Mühlematt.

Carrière de Blinden, Münchenstein : Münchenstein a valorisé l'ancienne carrière de pierre avec divers biotopes.

Étang nature et découverte, Reinach: le nouvel étang forme un espace réservé à la nature. La partie antérieure est toutefois accessible aux visiteurs. Les zones sont séparées par une structure de bois mort. Des bancs, une fontaine et une plateforme d'observation complètent l'offre de détente. Pour ce projet, la commune de Reinach a remporté le Prix de reconnaissance Binding 2024 pour la biodiversité.

Pocket parcs, Arlesheim : sur initiative de la commune, le nouveau site « Uptown Basel » accueille des petits parcs et des espaces verts communicants conçus pour préserver et pérenniser les valeurs naturelles écologiques et en créer de nouvelles.

Zone alluviale du coude de la Birse, Dornach : à Dornach, il est prévu de valoriser l'espace réservé aux eaux de l'ancienne usine de métallurgie. La conservation de l'une des dernières plaines alluviales de la Birse confère un caractère unique à cette zone de près de 20 000 m².

Pâturage, Aesch : des projets de valorisation écologique ont été réalisés en concertation avec les propriétaires fonciers. La commune a fait planter des espèces d'arbustes indigènes et a créé, durant l'été 2023, la Birsuarte, un emplacement couvert en hauteur où l'on peut s'asseoir et profiter de la vue sur la Birse.

Îlot, Grellingen : au cœur du village de Grellingen, la Direction des constructions et de l'environnement du canton de Bâle-Campagne a revitalisé des friches afin de laisser plus de place à la rivière en cas de crue. L'îlot apporte une valeur ajoutée pour les plantes et les animaux.

L'eau est le facteur dominant dans ce paysage. Mais la région de la Birse située entre Birsfelden et Grellingen est également marquée par le paysage urbain qui s'y est développé au cours des 150 dernières années.

Les valorisations permettent la mise en réseau écologique

Le paysage Birspark abrite des surfaces de grande valeur, telles que les prairies sèches de la Reinacherheide, qui sont protégées au niveau national, la zone alluviale près de Münchenstein, qui n'était pas protégée jusqu'à présent, ainsi que des réserves forestières et des zones de tranquillité pour la faune. Plusieurs sections de la Birse ont été revitalisées au cours des dernières années.

Ces projets de valorisation en faveur de la nature, parmi d'autres, constituent des mesures importantes pour la mise en réseau écologique, et pour les biocénoses aussi bien aquatiques que terrestres des zones alluviales et des milieux secs.

La mise en réseau écologique des deux rives de la rivière est importante, car les infrastructures de transport morcellent fortement le paysage. Grâce aux mesures déjà en place et futures, le plan d'action permet le repeuplement des surfaces naturelles de part et d'autre de la Birse. En 2024, les communes de l'association Birsstadt ont reçu le Prix Wakker pour ce projet de « réparation du paysage ».

La canalisation des visiteurs prévue dans le cadre du projet Schänzli ne mise pas sur des interdictions. Elle privilégie au contraire les accès aux rives de la rivière et délimite des zones au sud réservées à la nature et des zones de détente pour les visiteurs.

Visualisations : Berchtold.Lenzin
Landschaftsarchitekten, Bâle



Le projet Schänzli de la commune de Muttensz s'inscrit dans la philosophie des « eaux vives » : en tant que « paysage nostalgique », il faut accorder à la Birse autant de créativité que l'espace et les conditions hydrauliques le permettent. Au fil du temps, les bancs de gravier évolueront au gré des hautes et basses eaux, et des massifs de saules s'y développeront. Pour les poissons, des zones d'eau de faible profondeur isolées seront créées.

L'îlot de Grellingen est une petite oasis de nature au cœur du village.



Le développement du paysage Birspark

Le projet-modèle « Concept Birsstadt pour les espaces ouverts » des cantons de Soleure et de Bâle-Campagne définit le Birspark comme l'épine dorsale verte du paysage.

2008

Élu paysage de l'année par la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage.

2009

Le plan d'action Paysage Birspark s'appuie sur le concept pour les espaces ouverts élaboré en 2009. Il définit des mesures relatives aux espaces de détente et aux espaces naturels.

2012

Un sentier aménagé le long de la rive de la Birse est la première mesure mise en œuvre entre Pfeffingen et Birsfelden. Les communes d'Aesch, d'Arlesheim, de Dornach, de Münchenstein, de Muttentz et de Reinach forment le groupe de travail Paysage Birspark.

2014

2016

Création de l'association Birsstadt.

2018

Participation au projet de développement paysager et urbain IBA Basel. Mise en œuvre des premières mesures du plan d'action et labellisation IBA 2020.

2020

La commune de Reinach reçoit le Prix de la reconnaissance Binding pour la biodiversité pour l'étang nature et découverte.

2024

L'association Birsstadt remporte le Prix Wakker.

La mise en œuvre des mesures du plan d'action Paysage Birspark se poursuit.

« Avec le projet Schänzli de la commune de Muttenez, nous aspirons à une cohabitation durable entre la population et la nature, sans qu'elles entrent en concurrence et sans que l'une évince l'autre. L'imprévisibilité de la nature joue un rôle très important dans ce contexte. Nous nous efforçons de lui offrir le plus de liberté possible dans un cadre défini. »



MATHIAS BERCHTOLD

architecte paysager (FH)

Berchtold.Lenzin Landschaftsarchitekten Basel.Zürich

Les meilleurs reflets de la qualité du paysage :



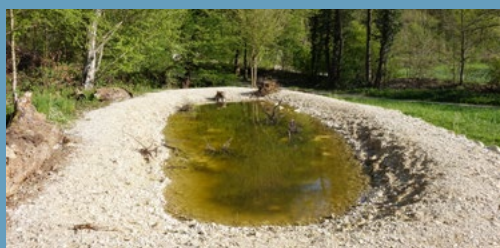
ÉTANG NATURE ET DÉCOUVERTE À REINACH

Le long du sentier thématique aménagé sur la rive de la Birse et au bord des étangs, les visiteurs peuvent observer les animaux et s'allonger pour profiter du soleil.



SENTIER LE LONG DE LA RIVE DE LA BIRSE

Onze panneaux d'information disposés le long de ce sentier renseignent les visiteurs sur les valeurs naturelles que la région de la Birse offre à la population et aux animaux.



CHAÎNE D'ÉTANGS DE LA MÜHLEMATT

Sur la Mühlemattstrasse, dans les communes de Muttenez et de Münchenstein, trois étangs ont été aménagés avec des sols argileux, des pierres et du gravier afin d'offrir de nouveaux habitats aux amphibiens et aux insectes.

La Birse : un « paysage nostalgique » entre détente et protection de la nature

AURELIA WIRTH, RESPONSABLE DU SERVICE ENVIRONNEMENT DE LA COMMUNE DE MUTTENZ, NOUS PARLE DU PROJET PAYSAGE BIRSPARK ET DU CONFLIT ENTRE LES DIFFÉRENTES EXIGENCES POSÉES À UN ESPACE SOUMIS À UNE PRESSION CROISSANTE EN TERMES D'UTILISATION.



Depuis 2018, le projet est organisé au sein d'une nouvelle structure avec la création de l'association Birsstadt. Quels en sont les avantages selon vous ?

Avant la création de l'association, nous avions une organisation flexible basée sur des groupes de travail. En 2018, la structure de l'association est venue se superposer à cette organisation. Il en a résulté un certain travail administratif, par exemple pour le comité et les statuts. Désormais, nous devons demander avant de lancer de grands projets (rires). Mais nous nous y sommes bien habitués. J'y vois des avantages en ce qui concerne les thématiques transversales, telles que la mobilité et l'adaptation au changement climatique, auxquelles il était difficile auparavant d'attribuer un groupe de travail. Cela est maintenant réglé dans le cadre de l'association et les thèmes sont attribués aux différents groupes de travail.

Que pensez-vous de la collaboration intercommunale ?

Sur le plan professionnel et technique, elle se déroule très simplement. Nous profitons tous du partage des ressources techniques entre les communes. Toutes les communes n'ont pas besoin d'un spécialiste dans tel ou tel domaine. Notre principal instrument de travail est le plan d'action élaboré jusqu'en 2016. Au début, six communes y participaient; il y en a aujourd'hui neuf. En concertation avec la population, nous nous sommes demandé ce qui était important pour nous dans la région de la Birse. Nous devons

aussi prendre en considération les conflits d'objectifs entre les espaces de détente et les espaces naturels fragiles que nous souhaitons protéger et préserver.

Quelle pression le développement urbain exerce-t-il sur la nature ?

Avec ses espaces naturels de grande valeur et variés, la Birse est l'épine dorsale verte de cette région. Les centres des villages sont situés sur les basses terrasses. Dans le passé, les zones artisanales s'étendaient jusqu'à la Birse, en bas, dans la plaine. Aujourd'hui, on y trouve également des lotissements. Dès que l'on réalise des projets de valorisation et que l'on crée des aires de détente, la population vient découvrir ces lieux. Il peut en résulter une pression supplémentaire sur les espaces naturels.

« Avec ses espaces naturels de grande valeur et variés, la Birse est l'épine dorsale verte de cette région. »

Comment résolvez-vous ce dilemme ?

Nous devons trouver un équilibre entre l'usage récréatif et la protection des espaces naturels. En mettant en place une canalisation ciblée des visiteurs, nous essayons de séparer ces espaces dans la mesure du possible. Dans le passé, la Birse était canalisée et complètement aménagée. Au cours des dernières décennies, elle a été valorisée et souvent rendue accessible. C'est pourquoi les gens s'y baignent, d'autant plus que la qualité de l'eau le permet de nouveau aujourd'hui. Dans ce contexte, une canalisation des visiteurs est nécessaire, comme c'est le cas dans la réserve naturelle de la Reinacherheide. Les rangers présents sur le terrain sensibilisent la population. Un autre exemple est l'étang nature et découverte de Reinach. Des haies de bois mort délimitent les espaces réservés à la nature et les espaces dédiés à la détente.

Il semble que le projet Paysage Birspark suit en quelque sorte une approche « bottom-up ». Cette impression est-elle exacte ?

Oui, tout à fait. Le projet Paysage Birspark prend en compte les différents besoins des

associations et de la population. Le nombre de communes participantes a évolué au fil du temps et donc les projets le long de la Birse aussi. Dans le même temps, l'association Birsstadt apporte de la stabilité, avec un budget annuel fixe alloué à chaque groupe de travail. Le financement de l'association Birsstadt n'est plus contesté parmi les communes aujourd'hui.

Jusqu'à présent, quelles ont été les mesures les plus visibles pour la population ?

C'est l'avantage quand on s'occupe du paysage : alors que les apports de l'aménagement du territoire ne sont pas toujours immédiatement perceptibles, toute intervention sur le paysage se traduit par un changement qui est aussitôt visible. Des espaces tels que l'étang nature et découverte de Reinach sont de formidables réussites et sont utilisés par la population. De notre point de vue, les projets de ce type produisent des effets importants et durables, parce qu'ils facilitent l'accès de la population à la nature et au paysage. Le « nettoyage de la Birse » bénéficie lui aussi d'un large soutien, et la population s'implique activement dans l'entretien de cette zone.



La création du site « Uptown Basel » fait également partie du projet Paysage Birspark.

BIRSPARK LANDSCHAFT

CONTACTS

Gelgia Herzog

Association Birssstadt
info@birssstadt.swiss

LIENS

Plateforme Paysage Birspark

www.birsparklandschaft.ch

Plan d'action Paysage Birspark

bit.ly/44OvYoM

Schänzli Muttenz

www.hagnau-schaenzli.ch

Page de couverture : La réserve naturelle de la Reinacherheide abrite des espèces végétales rares telles que la globulaire commune (*Globularia punctata*).

Cette plante forme un système racinaire étendu qui lui permet de se maintenir dans des sols à la structure grossière. En tant que plante pionnière, elle était ainsi bien armée pour résister aux inondations, régulières dans le passé. Dans la Reinacherheide, on trouve également des espaces d'orchidées rares comme l'ophrys bourdon.

PROMOUVOIR LA BIODIVERSITÉ ET LA QUALITÉ DU PAYSAGE DANS LES AGGLOMÉRATIONS.

Un recueil de 10 bonnes pratiques

Éditrice

Conférence tripartite

Mandant

Office fédéral de l'environnement (OFAG)

Concept, rédaction et mise en page

Wanzenried & Partner AG

Analyses du paysage et de la biodiversité

Dominik Scheibler, creaNatura GmbH

Photos

Wanzenried & Partner AG

La collection de brochures « Promouvoir la biodiversité et la qualité du paysage dans les agglomérations » montre comment le développement de l'urbanisation, les exigences écologiques et la haute exigence paysagère se complètent. Les portraits qui servent d'exemples veulent inspirer et montrer de possibles approches.

Les exemples dans cette collection

Planifications régionales : Ruban vert BE, paysage Birspark BL, Parco del Laveggio TI, Acclimatasion Ville de Sion VS, Réseau nature du Pfannenstil ZH ; Projets d'agglomération (PA) 4^e génération : PA Bâle Parc des Carrières, PA Chablais, PA Grand Genève, PA Lucerne, PA Langenthal.

Le choix des PA s'est fait en raison de leur gestion exemplaire des aspects liés à la biodiversité et à la qualité du paysage, et n'a aucun rapport avec l'évaluation de l'Office fédéral du développement territorial ARE.

Berne, 2024